Le Journal des décideurs

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0650/07/09/22/HAAC - N°975 du Mardi le 17 Novembre 2026 Prix: 500 Fcfa

Site web: www.leconomistedutogo.tg

SGI Togo
SOCIETE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION DU TOGO
Tél: (+228) 22 53 33 30 (+228) 22 53 33 40
Email: sgitogo@sgitogo.tg
Adresse: 4691, Bld Gal GNASSINGBE Eyadéma 01 BP 2312 Lomé 01 (TOGO)

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

Aérien

L'avion électrique du chinois Comac a effectué son premier vol avec équipage

L'avion électrique de Comac, le CE-25A, capable de transporter 19 personnes, vient d'effectuer son premier vol, reflétant les ambitions... • (Page 08)

« Faites payer les pollueurs »

A la COP31, la justice climatique se fait entendre

Des appels empreints d'émotion en faveur de la justice climatique aux négociations cruciales portant sur ... • (Page 09)

D'Antalya à Phnom Penh

• (Page 03)

Le Togo à la table des grandes concertations internationales



Organisation internationale du Travail

• (Page 04)

Gilbert F. Houngbo réélu Directeur général de l'OIT



Navigation lacustre

Quatre mesures pour renforcer la sécurité sur le Lac Togo et le Fleuve Zio

Après le naufrage qui a coûté la vie à trois personnes le 8 novembre 2026 à Tovinou, le ministère de la Sécurité ... • (Page 02)

Microfinance

Mise en garde contre les structures illégales de collecte d'épargne et de crédit

Face à la multiplication des structures de collecte de dépôts et d'octroi de prêts opérant sans autorisation, le ministre des Finances ... • (Page 04)

Côte d'Ivoire

Montage Gold inaugure la mine Koné

Montage Gold a officiellement inauguré la mine Koné le 12 novembre 2026, lors d'une cérémonie présidée par Monsieur Téné Birahima Ouattara, Vice-Premier ... • (Page 06)

Ogou / COOPEC Novissi

Kokou Akakpo élu président du conseil d'administration

M. Kokou Akakpo a été élu président du Conseil d'administration (CA) de la société coopérative NOVISSI à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire ... • (Page 11)



Navigation lacustre

Quatre mesures pour renforcer la sécurité sur le Lac Togo et le Fleuve Zio

Après le naufrage qui a coûté la vie à trois personnes le 8 novembre 2026 à Tovinou, le ministère de la Sécurité durcit les règles de navigation sur le Lac Togo et le Fleuve Zio. Quatre exigences majeures sont désormais imposées aux transporteurs fluviaux, sous peine de sanctions.



• *Vivien Atakpabem*

Le drame survenu le 8 novembre dernier à Tovinou, dans le canton de Togoville, entraîne un durcissement des mesures de sécurité sur les voies navigables du sud du Togo. À travers l'Unité spéciale des gardes-côtes togolaises (USGCT), le ministère de la Sécurité entend mettre fin aux pratiques à risque et renforcer le contrôle du transport lacustre et fluvial. Le naufrage s'était produit lors du retour de pèlerins ayant participé au pèlerinage marial diocésain de Togoville, en direction d'Agbodrafo. Le bilan définitif fait état de trois décès par noyade. Les investigations techniques menées par l'USGCT ont mis en évidence plusieurs manquements aux règles élémentaires de sécurité : une pirogue de pêche non habilitée au transport de passagers, une surcharge de l'embarcation et l'absence de gilets de sauvetage. Face à ces défaillances, les autorités ont engagé dès le 9 novembre des mesures coercitives, notamment la saisie des embarcations en infraction et l'identification des piroguiers exerçant sur les deux rives du Lac Togo.

38 piroguiers mobilisés à Nimagna pour une nouvelle approche sécuritaire

La réponse gouvernementale s'est poursuivie le jeudi 12 novembre 2026 à Nimagna, où le commandant de l'USGCT a présidé une séance de sensibilisation et de concertation avec les professionnels de la navigation lacustre et fluviale. La rencontre a réuni 38 piroguiers issus des préfectures de Vo, de Zio et des Lacs. Une équipe de l'antenne de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) d'Aného a également pris part aux échanges. L'objectif était de rappeler les obligations réglementaires, d'attirer l'attention des transporteurs sur les comportements dangereux et de recueillir leur adhésion aux nouvelles orientations des autorités. Les participants se sont notamment engagés à sensibiliser leurs pairs au respect des consignes.

Quatre règles désormais non négociables

À l'issue de cette concertation, quatre exigences ont été retenues pour encadrer le transport des passagers sur le Lac Togo et le Fleuve Zio. La première concerne la conformité des embarcations. Désormais, seules les pirogues techniquement conformes et habilitées au transport de passagers pourront exercer cette activité. La Direction des affaires maritimes (DAM) sera sollicitée pour procéder à l'inspection et à la certification de la flotte existante. Deuxième exigence : le port obligatoire du gilet de sauvetage. Chaque passager devra en être effectivement équipé pendant toute la traversée. La troisième mesure porte sur le respect strict de la capacité de charge. Les surcharges ne seront plus tolérées et le nombre de passagers devra correspondre à la capacité réglementaire de chaque embarcation. Enfin, les autorités imposent une limitation des horaires de navigation. À titre provisoire et jusqu'à nouvel ordre, le transport de passagers devra prendre fin au plus tard à 20 heures chaque jour. Les contrevenants s'exposeront à une interpellation immédiate et à la saisie systématique de leur embarcation.

Les contrôles renforcés sur les points de traversée

Pour garantir l'application effective de ces nouvelles dispositions, l'USGCT prévoit de renforcer sa présence sur les principaux points de traversée, notamment sur la rive d'Agbodrafo. Le dispositif prévoit également l'opérationnalisation complète de la Brigade fluviale de Kpessi. Cette présence accrue sur le terrain doit permettre de mieux surveiller les embarcations, de contrôler les conditions de transport et d'intervenir face aux comportements dangereux. Il s'agit ainsi de passer des mesures de sensibilisation à un dispositif de surveillance et de répression plus systématique.





AUX DÉCIDEURS ...

Construire des routes, c'est bien. Savoir les entretenir, c'est encore mieux !

Il y a une tendance, dans nos politiques de développement, à célébrer les kilomètres de routes construits, les ponts inaugurés et les grands travaux d'infrastructures. Les images de chantiers achevés nourrissent les bilans, les discours et les ambitions. Pourtant, une question essentielle mérite davantage d'attention : que deviennent ces infrastructures quelques années après leur mise en service ? Car construire une route est une chose, garantir sa durabilité en est une autre. C'est précisément tout le sens du partenariat que viennent de sceller le Togo et le Japon autour du Centre régional de formation pour l'entretien routier (CERFER).

Le don de 615 millions de yens, soit environ 2,4 milliards de FCFA, accordé par Tokyo pour moderniser les équipements de cette institution régionale mérite d'être salué. Mais il serait réducteur de n'y voir qu'un simple appui financier ou matériel. Derrière cette enveloppe se dessine une vision plus stratégique du développement : investir dans les compétences, professionnaliser les métiers de l'entretien routier et faire de la préservation des infrastructures une priorité économique.

Le raisonnement est simple. Une route mal entretenue se dégrade, perd progressivement sa valeur économique et finit par coûter beaucoup plus cher à réhabiliter. Les conséquences dépassent largement le secteur des travaux publics : ralentissement des échanges commerciaux, hausse des coûts de transport, difficultés d'accès aux services sociaux, insécurité routière et perte de compétitivité pour les entreprises. Pour un pays comme le Togo, dont l'ambition est de consolider sa position de plateforme logistique régionale, l'entretien du réseau routier ne peut donc être considéré comme une dépense secondaire. Il constitue un investissement productif.

C'est là que le CERFER prend toute son importance. Former des techniciens, des gestionnaires et des spécialistes capables d'assurer la maintenance des infrastructures, c'est anticiper les besoins de demain. C'est aussi répondre à une problématique qui dépasse les frontières togolaises. Les routes constituent des instruments d'intégration régionale. Leur qualité conditionne la fluidité des échanges entre les pays, particulièrement dans une Afrique de l'Ouest où les corridors routiers jouent un rôle déterminant dans la circulation des marchandises.

En renforçant les capacités du CERFER, le Japon ne soutient donc pas uniquement le Togo. Il contribue à la constitution d'un vivier régional de compétences, susceptible de répondre aux besoins des pays francophones d'Afrique de l'Ouest. L'annonce d'un projet complémentaire de coopération technique avec le centre va d'ailleurs dans cette direction. La combinaison des équipements et du transfert de savoir-faire pourrait donner à cette institution une nouvelle dimension.

Mais un financement, aussi important soit-il, ne garantit pas à lui seul la réussite d'une telle ambition. Le véritable défi commence après la signature des accords. Il faudra veiller à l'utilisation optimale des équipements, à leur maintenance, à l'actualisation des programmes de formation et surtout à l'adéquation entre les compétences enseignées et les besoins réels des entreprises et des administrations. La pérennité du dispositif dépendra également de la capacité du CERFER à rayonner au-delà du Togo et à s'imposer comme un véritable centre d'excellence régional.

L'État togolais a donc une responsabilité particulière dans la réussite de ce partenariat. L'engagement en faveur d'infrastructures de qualité doit s'accompagner d'une politique cohérente de maintenance, de financement et de valorisation des ressources humaines. Trop souvent, l'entretien est le parent pauvre des politiques d'investissement public. Il est temps de changer cette approche.

Au fond, la coopération entre Lomé et Tokyo rappelle une vérité fondamentale : le développement ne se mesure pas seulement à ce que l'on construit, mais aussi à ce que l'on parvient à préserver. Une route qui dure est une route qui continue de produire de la richesse, de rapprocher les territoires et de faciliter les échanges.

Le véritable progrès n'est donc pas de multiplier les inaugurations, mais de faire en sorte que les infrastructures construites aujourd'hui restent utiles aux générations de demain. C'est à cette condition que les 2,4 milliards de FCFA investis dans le CERFER prendront toute leur valeur. Et c'est aussi à cette condition que le partenariat Togo-Japon pourra dépasser le cadre d'une coopération ponctuelle pour devenir un véritable levier de transformation économique régionale.

M.T

Le Togo en chiffres

DEMOGRAPHIE

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)***	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
Espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	62,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,5%	49,5%	43,1%

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes.

• *Source : tresor.economie.gouv.fr*

D'Antalya à Phnom Penh

Le Togo à la table des grandes concertations internationales

De la COP31 en Türkiye au 20e Sommet de la Francophonie au Cambodge, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a multiplié les engagements diplomatiques le 11 et le 15 novembre 2026. Deux rendez-vous internationaux qui permettent au Togo de faire valoir ses ambitions climatiques et son engagement en faveur de la paix et de la coopération multilatérale.

• Joël Yanclo



Le Togo entend consolider sa présence dans les grandes discussions internationales. Ainsi, le 11 et le 15 novembre 2026, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a pris part à deux rencontres diplomatiques majeures : le Sommet des dirigeants mondiaux de la COP31 à Antalya, en Türkiye, et le 20e Sommet de la Francophonie à Phnom Penh, au Cambodge. À Antalya, le 11 novembre, le dirigeant togolais a rejoint plusieurs chefs d'État et de gouvernement, aux côtés du Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, pour échanger sur les réponses internationales aux défis climatiques. Accueilli à son arrivée par le président turc, Recep Tayyip Erdoğan, et le patron de l'ONU, Faure Gnassingbé a ainsi pris part à une séquence diplomatique consacrée notamment au financement climatique et à l'accélération de la transition énergétique. Ces deux priorités occupent une place importante dans la stratégie de développement du Togo, qui cherche à renforcer sa résilience face aux changements climatiques tout en mobilisant davantage de ressources pour financer sa transition écologique.

Financement climatique : Lomé met en avant ses instruments

À la COP31, le Togo entend faire valoir des initiatives concrètes plutôt que de limiter son engagement aux déclarations de principe. Trois instruments structurants sont notamment mis en avant. Il s'agit du Togo Green Fund (TGF), destiné à faciliter la mobilisation des financements climatiques, de la plateforme numérique du Registre national carbone, qui doit renforcer la transparence et la valorisation des efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que du Programme Togo zéro déchet, orienté vers l'économie circulaire et l'amélioration de la gestion des déchets. À travers ces dispositifs, Lomé cherche à inscrire son action dans une logique de résultats et à valoriser les solutions développées à l'échelle nationale. Le pays porte également un plaidoyer en faveur d'une coopération climatique internationale plus équitable, reposant sur la solidarité et la responsabilité partagée. Un enjeu particulièrement important pour les pays africains, confrontés aux effets du dérèglement climatique alors que leurs capacités de financement restent limitées.



À Phnom Penh, la diplomatie togolaise investit le terrain francophone

Quatre jours plus tard, c'est sur le terrain de la coopération multilatérale que Faure Gnassingbé a poursuivi son agenda international. Le 15 novembre, à Phnom Penh, il a participé à l'ouverture officielle du 20e Sommet de la Francophonie, présidée par le Roi du Cambodge, Norodom Sihamoni. Aux côtés du président français Emmanuel Macron, du Premier ministre cambodgien Hun Manet et de plusieurs dirigeants de l'espace francophone, le Président du Conseil a pris part à une rencontre placée sous le signe de la paix, du dialogue, de la solidarité et du partenariat. La cérémonie a notamment été marquée par la passation de la présidence du Sommet entre la France et le Cambodge. Les interventions des dirigeants ont mis en évidence plusieurs priorités : prévenir les conflits, consolider la coopération entre les États, préserver la diversité culturelle et linguistique et mieux répondre aux attentes de la jeunesse, notamment en matière d'emploi et d'inclusion. Pour le Togo, ces préoccupations rejoignent les fondements de sa diplomatie, qui privilégie le dialogue et la recherche de solutions concertées aux crises.

Paix et stabilité : le Togo veut faire entendre sa voix

Au-delà des échanges institutionnels, le Sommet de Phnom Penh constitue une occasion pour les États membres de redéfinir les orientations stratégiques de l'OIF et de renforcer leur coopération face aux défis sécuritaires et politiques de l'espace francophone. Lomé entend continuer à contribuer aux efforts de paix et de stabilité, particulièrement sur le continent africain, tout en participant au renforcement du rôle de la Francophonie dans les relations internationales. Les travaux doivent aboutir à l'adoption de la Déclaration de Phnom Penh et d'une résolution sur les situations de crise et la consolidation de la paix.

Une présence internationale aux enjeux multiples

Ces deux déplacements traduisent la volonté du Togo de maintenir une diplomatie active sur des dossiers qui dépassent les seuls intérêts nationaux. Le financement climatique, la transition énergétique, la prévention des conflits et la coopération multilatérale constituent autant de sujets sur lesquels Lomé souhaite faire valoir ses positions. En investissant simultanément les espaces de dialogue climatique et francophone, Faure Gnassingbé inscrit l'action diplomatique togolaise dans une double ambition : participer à la recherche de réponses collectives aux défis mondiaux et renforcer la visibilité du pays dans les instances internationales.









Organisation internationale du Travail

Gilbert F. Houngbo réélu Directeur général de l'OIT

Le Conseil d'administration de l'OIT a réélu Gilbert F. Houngbo à la tête de l'Organisation pour un deuxième mandat de cinq ans, qui débutera en octobre 2027.

• *Junior Aredola*

Gilbert F. Houngbo a été réélu par le Conseil d'administration de l'OIT, composé de représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs, lors de sa 358e session à Genève. Il a obtenu 51 voix en faveur de sa candidature, avec cinq abstentions, à l'issue d'un scrutin secret. Conformément aux règles électorales, un candidat doit recueillir les voix de plus de la moitié des membres du Conseil d'administration ayant le droit de vote (56). Son nouveau mandat débutera le 1er octobre 2027 et s'achèvera le 30 septembre 2032. À la tête de l'OIT depuis octobre 2022, Gilbert F. Houngbo est le onzième Directeur général de l'Organisation et le premier Africain à occuper cette fonction. Au cours de son premier mandat, l'OIT a renforcé son action en matière de normes internationales du travail et lancé la Coalition mondiale pour la justice sociale. L'Organisation a également engagé des réformes visant à améliorer son efficience et son efficacité, tout en intensifiant ses efforts pour répondre aux nouveaux défis du monde du travail, notamment ceux liés au travail décent dans l'économie numérique. Pour son deuxième mandat, Gilbert



F. Houngbo s'est engagé à renforcer davantage les fonctions normatives et de contrôle de l'OIT, à consolider sa présence sur le terrain et à répondre aux conséquences de l'intelligence artificielle sur le monde du travail. Il entend également poursuivre les réformes visant à améliorer l'efficacité opérationnelle de l'Organisation et à assurer sa viabilité financière à long terme. «Plus d'un siècle après sa création, notre Organisation demeure investie d'une mission dont l'actualité est plus grande que jamais : promouvoir la justice sociale comme fondement d'une paix universelle et durable», a déclaré Gilbert F. Houngbo à l'issue du vote. «Notre force la plus précieuse demeure le tripartisme. Dans un monde traversé par les tensions, les conflits et les incertitudes, l'OIT représente une conviction simple mais essentielle : le dialogue demeure possible. Le respect mutuel demeure possible. La recherche du bien commun demeure possible», a-t-il souligné. «Le tripartisme ne nous demande pas de penser de la même manière. Il nous demande de construire ensemble malgré nos différences. Il exige de nous l'écoute, la responsabilité et le courage de rechercher des compromis au service de l'intérêt général», a-t-il ajouté. Deux autres candidats, Mme Yolanda Díaz Pérez, d'Espagne, et M. Javier González-Olaechea Franco, du Pérou, ont retiré leur candidature avant le scrutin. Dans le cadre du processus de désignation, les candidats ont participé, le 23 septembre 2026, à une rencontre publique interactive au cours de laquelle ils ont présenté leur vision de l'avenir de l'OIT et échangé avec des représentants des mandants tripartites de l'Organisation. Le Conseil d'administration a ensuite tenu des auditions à huis clos avec les candidats le 9 novembre, avant l'élection à bulletin secret du 16 novembre. Le Conseil d'administration de l'OIT se compose de 56 membres titulaires (28 représentants des gouvernements, 14 des employeurs et 14 des travailleurs) et de 66 membres adjoints (28 représentants des gouvernements, 19 des employeurs et 19 des travailleurs).

Microfinance

Mise en garde contre les structures illégales de collecte d'épargne et de crédit

Face à la multiplication des structures de collecte de dépôts et d'octroi de prêts opérant sans autorisation, le ministre des Finances et du Budget, Essowè Georges Barcola, tire la sonnette d'alarme. Il appelle les populations à la vigilance et rappelle que ces activités sont strictement encadrées par la loi.

• *Wilson Lawson*



Une prolifération préoccupante de structures non agréées. Le gouvernement togolais hausse le ton contre les acteurs qui exercent illégalement des activités de microfinance. Dans un communiqué publié le 13 novembre 2026, le ministre des Finances et du Budget, Essowè Georges Barcola, alerte sur la multiplication, ces derniers temps, de structures qui collectent des dépôts et accordent des prêts sans disposer de l'autorisation préalable requise. Cette situation suscite des inquiétudes quant à la protection de l'épargne des populations et à la sécurité des opérations financières. Le ministre rappelle que la collecte de dépôts et l'octroi de crédits ne constituent pas des activités librement accessibles à toute structure. Elles sont soumises à une réglementation spécifique destinée notamment à garantir la fiabilité des opérations et à protéger les usagers des services financiers.

La loi prévoit des sanctions contre les structures illégales

Pour justifier cette mise en garde, Essowè Georges Barcola s'appuie sur l'article 14 de la loi n° 2026-005 du 24 mars 2026 portant réglementation de la microfinance en République togolaise. Cette disposition soumet expressément la collecte de dépôts et l'octroi de prêts à une autorisation préalable du ministre chargé des Finances. Autrement dit, aucune structure ne peut légalement exercer ces activités sans avoir obtenu le feu vert des autorités compétentes. Le ministre adresse ainsi un avertissement aux promoteurs des établissements qui opèrent en marge du dispositif réglementaire. Il les prévient qu'ils s'exposent à la rigueur de la loi. Un rappel qui traduit la volonté des pouvoirs publics de renforcer la surveillance du secteur et de mettre un terme aux pratiques susceptibles de fragiliser les épargnants.

Les populations appelées à redoubler de vigilance

Au-delà des promoteurs concernés, le communiqué s'adresse également aux opérateurs économiques, aux bailleurs de fonds, aux partenaires au développement et à l'ensemble de la population. Le ministre les invite à prendre la mesure des risques associés à ces structures non autorisées. Une attention particulière est demandée en cette période de fin d'année, traditionnellement marquée par une intensification des transactions financières et des sollicitations commerciales. Les populations sont ainsi appelées à faire preuve de discernement avant de confier leur argent à des organismes proposant des services de dépôt ou de crédit. « Ensemble, luttons contre les arnaques et manœuvres qui mettent en péril la situation économique de nos concitoyens », insiste le ministre dans son communiqué.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère des Finances et du Budget

Communiqué

Il m'a été donné de constater la prolifération, ces derniers temps, de structures faisant la collecte de dépôt et l'octroi de prêt, sans autorisation préalable.

Conformément à l'article 14 de la loi n° 2026-005 du 24 mars 2026 portant réglementation de la microfinance en République togolaise, la collecte de dépôt et l'octroi de prêt est une activité réglementée qui ne peut être exercée sans autorisation préalable du Ministre chargé des finances.

A cet égard, je mets, une fois encore, en garde les promoteurs de ces structures illégales qu'ils s'exposent à la rigueur de la loi.

Je saisis cette occasion pour attirer l'attention des opérateurs économiques, des bailleurs de fonds, des partenaires au développement et l'ensemble de la population sur le risque que présentent ces structures illégales. J'appelle la population à redoubler de vigilance, surtout en cette période de fin d'année.

Ensemble, luttons contre les arnaques et manœuvres qui mettent en péril la situation économique de nos concitoyens.

Fait à Lomé, le 13 novembre 2026

Essowè Georges BARCOLA
Ministre des Finances et du budget

Sécurité routière

Les infractions et sanctions désormais consultables en ligne

Au Togo, les citoyens peuvent désormais consulter en ligne les principales infractions au Code de la route et les sanctions prévues par la réglementation. Ces informations sont accessibles sur le nouveau portail électronique de la Division de la sécurité routière (DSR).

Concrètement, la nouvelle interface permet aux usagers de mieux connaître les règles de circulation, les comportements à risque et les bonnes pratiques de prévention routière. Elle présente également les gestes essentiels à adopter en cas d'accident. Le site donne par ailleurs accès aux informations sur les missions et les actions de la DSR, aux actualités de la Division ainsi qu'aux campagnes de sensibilisation organisées. Une rubrique de questions fréquentes et un espace de contact permettent également aux visiteurs de s'informer et de joindre les services compétents. À travers ce portail, le ministère de la sécurité entend faciliter l'accès à l'information sur la sécurité routière et encourager les citoyens à mieux connaître leurs obligations sur la route. L'objectif est de faire de la prévention et de la responsabilisation des usagers des leviers de réduction des accidents. Le déploiement de cette innovation intervient alors que le gouvernement a annoncé récemment le renforcement des contrôles sur les routes. Ceci, en raison de la persistance de comportements dangereux, notamment les excès de vitesse, les dépassements dangereux ou encore la circulation à contresens.

(Togo Officiel)


Aquamazone ADVENTURE
AQUAMAZONE
Adventure
Samedi &
Dimanche
Jours fériés
11h - 18h
ÉVASION
NAUTIQUE
INOUBLIABLE!
ACTIVITÉS
• PEDALO
• CANOË KAYAK
• PADDLE
• BATEAU À PEDALES
• PIROGUE
• JET SKI
+229 01 54 28 44 44
+229 01 60 15 04 04
aquamazone229@gmail.com
www.aquamazone.com
Suivez-nous sur
Aquamazone
Adounko village, Route des Pêches,
Aquamazone Embarcadère

Côte d'Ivoire

Montage Gold inaugure la mine Koné

Montage Gold a officiellement inauguré la mine Koné le 12 novembre 2026, lors d'une cérémonie présidée par Monsieur Téné Birahima Ouattara, Vice-Premier Ministre et Ministre de la Défense, en présence de Monsieur Mamadou Sangafowa-Coulibaly, Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, des autorités, des communautés locales, des partenaires et des employés.

● *Nicole Esso*

Cet événement marque une étape majeure : Koné devient la plus grande mine d'or en production de Côte d'Ivoire par la capacité de son usine de traitement et l'une des plus grandes en Afrique. Moins de deux ans après la pose de la première pierre, les premiers lingots ont été coulés le 26 septembre 2026, en avance sur le calendrier initial. La construction de la mine de Koné a necessité un investissement de plus de 580 milliards de francs CFA. Dans son allocution, Monsieur Martino De Ciccio, CEO de Montage Gold, a souligné : « Il y a moins de deux ans, il n'y avait ici que la brousse… et un rêve. Aujourd'hui, Koné est une réalité. Ce succès appartient aux milliers de femmes et d'hommes, ivoiriens dans leur très grande majorité. » Il a rappelé que la réussite de Koné illustre l'importance d'un environnement stable, transparent et prévisible. « La confiance des investisseurs repose sur la stabilité du cadre juridique, réglementaire et fiscal. Pour un projet de faible teneur comme Koné, elle repose aussi sur les infrastructures que la Côte d'Ivoire a su bâtir. » Les contributions sociales sont déjà concrètes : reconstruction du campement de Dolorougokaha, infrastructures de santé et d'eau potable, fermes avicoles, alphabétisation de 1 500



personnes, recrutement de plus de 1 000 personnes des communautés locales et formation de jeunes. La construction a créé plus de 3 600 emplois (plus de 95 % Ivoiriens, plus de 30 % locaux). Plus de 27 milliards de francs CFA seront consacrés aux villages impactés via le Comité de Développement Local Minier. L'État de Côte d'Ivoire percevra directement près de la moitié des revenus de la mine sur sa durée de vie, estimée à plus de 16 ans. De son côté, Montage Gold vise à réinvestir ses revenus en Côte d'Ivoire pour construire une deuxième mine, poursuivre l'exploration et prolonger la durée de vie des actifs (ressources de Koné déjà portées de 5 à 8 millions d'onces). L'inauguration de Koné confirme l'ambition de Montage Gold de bâtir un producteur d'or africain multi-actif de premier plan, dans une logique gagnant-gagnant pour toutes les parties prenantes.

À propos de Montage Gold

Montage Gold Corp. est une société minière canadienne cotée à la Bourse de Toronto (TSX : MAU), dont l'ambition est de devenir un producteur d'or africain multi-actifs de premier plan. Son actif phare, la mine de Koné, située dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire, est entré en production le 26 septembre 2026 avec sa première coulée d'or, en avance sur le calendrier initial, et a été inaugurée le 12 novembre 2026. Dotée d'une usine d'une capacité nominale de 11 millions de tonnes par an, elle présente une durée de vie estimée à 16 ans et une production annuelle supérieure à 300 000 onces d'or au cours de ses huit premières années, selon l'étude de faisabilité actualisée de 2024. Le groupe développe un portefeuille de croissance en Afrique de l'Ouest : le projet Didievi, acquis avec African Gold en avril 2026, et la propriété Wendé en Côte d'Ivoire, ainsi que plus de 2 100 km² de permis d'exploration en Mauritanie.

Nigeria

La SFI prévoit jusqu'à 100 millions $ d'investissements dans Bank of Industry

Le financement des entreprises nigérianes reste un enjeu pour le développement du tissu industriel et la diversification de l'économie. Sur l'investissement envisagé par la SFI dans la Bank of Industry, la moitié a déjà été accordée sous forme de prêt, tandis que le solde pourrait être engagé dans une émission obligataire destinée à accroître les financements aux entreprises.

La Société financière internationale (SFI) prévoit d'investir jusqu'à 100 millions $ dans Bank of Industry (BOI), la banque publique de développement du Nigeria. Une première enveloppe de 50 millions $ a été accordée à l'institution dans le cadre d'un accord de prêt senior conclu le mardi 3 novembre, en marge de l'Africa Financial Industry Summit (AFIS). D'une maturité de sept ans, ce prêt renforcera les ressources de la BOI et lui permettra de proposer des financements à plus long terme aux entreprises actives dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de l'agriculture, des énergies renouvelables et des industries créatives. Au moins 25 % de l'enveloppe seront consacrés aux entreprises détenues par des femmes. Ce prêt ne représente qu'une première partie de l'engagement de la SFI. L'institution, membre du Groupe de la



Banque mondiale, envisage également d'investir jusqu'à 50 millions $ dans une émission obligataire de BOI sur le marché domestique nigérian. Au moins 10 % des fonds mobilisés seront alloués aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME). La SFI interviendra comme investisseur de référence dans cette opération. Cette participation vise à faciliter la mobilisation de capitaux auprès d'autres investisseurs, notamment les fonds de pension, les gestionnaires d'actifs et les acteurs privés. Pour la BOI, l'opération permettra d'accroître les financements accordés aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME), y compris celles détenues ou dirigées par des femmes, tout en diversifiant ses sources de financement. Fin septembre dernier, Dr Olasupo Olusi, directeur général de Bank of Industry, indiquait que la banque avait décaissé 644,9 milliards de nairas en faveur de nano, micro, petites, moyennes et grandes entreprises dans tout le Nigeria en 2025. Selon lui, plus de 30 % de ces financements avaient été alloués aux nano, micro, petites et moyennes entreprises, tandis que plus de 20 % avaient bénéficié à des entreprises dirigées par des femmes et des jeunes.

Avec Agence Ecofin

Hôtellerie

La chaîne américaine Hilton poursuit son expansion en Egypte

Deuxième économie d'Afrique derrière l'Afrique du Sud, l'Égypte s'impose également comme le premier marché du continent en matière de développement hôtelier, avec le plus important portefeuille de projets pour la neuvième année consécutive.

En Égypte, le groupe hôtelier américain Hilton poursuit le développement de son portefeuille de projets. Le 10 novembre 2026, l'entreprise a conclu un partenariat avec le promoteur immobilier égyptien PRE Group pour développer et gérer un portefeuille de dix projets dans le pays. Évalué à environ 14 milliards de livres égyptiennes (262 millions de dollars), l'accord porte sur six hôtels et quatre programmes de résidences de marque, qui seront exploités sous cinq enseignes de Hilton. L'ensemble devrait représenter environ 2 000 unités supplémentaires, en combinant chambres d'hôtel et résidences de marque. Au stade actuel, les informations publiées ne précisent ni le calendrier de construction ni les dates prévisionnelles d'ouverture des différents établissements. Le même jour, Hilton a également annoncé un autre accord en Égypte, cette fois avec le consortium PARAGON | ADEER, pour développer un hôtel Canopy by Hilton au sein du projet



immobilier mixte Sumou-Blvd, au Caire. Prévu pour 2030, l'établissement comptera 105 chambres et sera accompagné de 122 résidences de marque. Il s'agira de la première implantation de l'enseigne Canopy dans la capitale égyptienne. Ces deux annonces illustrent l'intérêt croissant de Hilton pour le marché égyptien, où le groupe entend renforcer sa présence à travers plusieurs enseignes et différents formats d'hébergement, allant des hôtels classiques aux résidences associées à ses marques. Ces nouveaux accords prolongent une stratégie déjà engagée par Hilton sur le marché égyptien. En décembre 2024, le groupe indiquait disposer d'un portefeuille de 25 hôtels en développement dans le pays, après la signature de plus de dix nouveaux projets. Il visait alors plus de 40 établissements en exploitation à terme et estimait que son portefeuille en développement pourrait générer plus de 5 000 emplois. Parmi les projets annoncés figuraient notamment le Hilton Cairo Historic City, un établissement de 255 chambres dont l'ouverture était alors prévue en 2027, et le DoubleTree by Hilton Cairo Downtown, qui devait proposer 257 chambres à partir de 2028. Dans les destinations touristiques, Hilton prévoyait également un hôtel Curio Collection de 165 chambres à Charm el-Cheikh, ainsi qu'un établissement de 182 chambres sous l'enseigne DoubleTree à Alamein.

Avec Agence Ecofin

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

BRVM – BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES – Afrique de l'Ouest

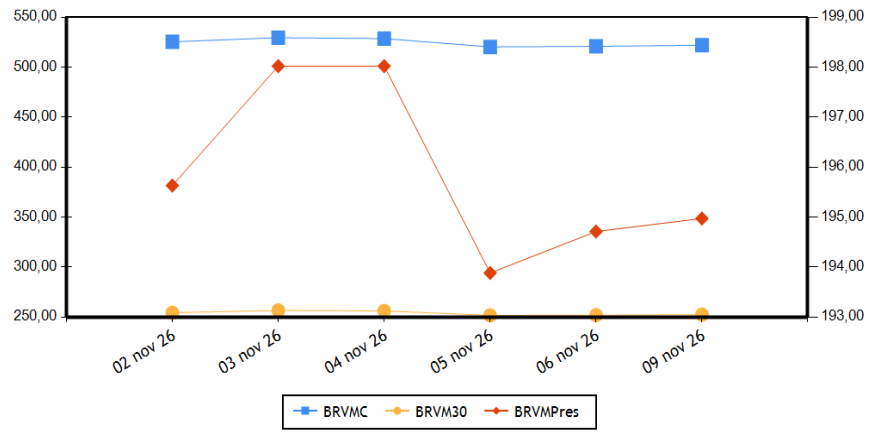
lundi 9 novembre 2026 — N° 213

BRVM COMPOSITE	521,88
Variation Jour	0,22 %
Variation annuelle	50,94 %

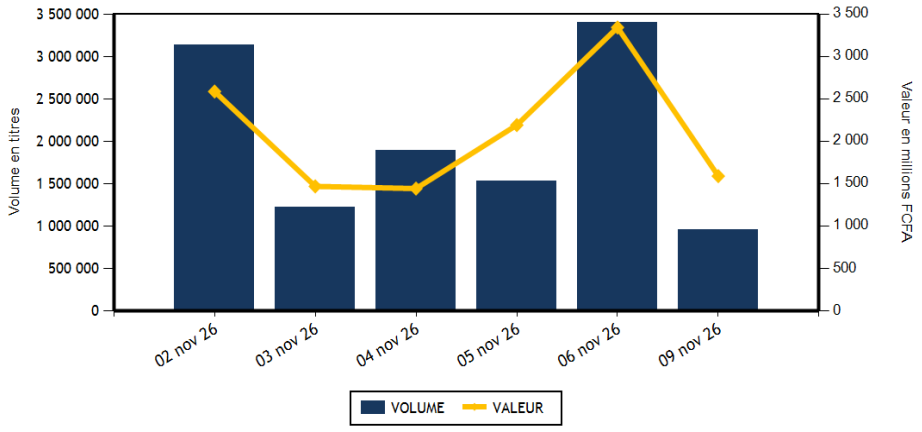
BRVM 30	252,36
Variation Jour	0,23 %
Variation annuelle	51,80 %

BRVM PRESTIGE	194,97
Variation Jour	0,13 %
Variation annuelle	35,16 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	20 465 705 243 788	0,22 %
Volume échangé (Actions & Droits)	957 592	-71,82 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 578 873 396	-52,56 %
Nombre de titres transigés	46	0,00 %
Nombre de titres en hausse	10	-60,00 %
Nombre de titres en baisse	26	85,71 %
Nombre de titres inchangés	10	42,86 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	13 444 438 836 763	-0,19 %
Volume échangé	986	-31,86 %
Valeur transigée (FCFA)	9 593 014	-25,68 %
Nombre de titres transigés	13	0,00 %
Nombre de titres en hausse	1	-66,67 %
Nombre de titres en baisse	1	
Nombre de titres inchangés	11	10,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NEI-CEDA CI (NEIC)	1 980	7,03 %	65,00 %
ERIUM CI (Ex AIR LIQUIDE CI) (SIVC)	1 800	6,51 %	13,92 %
SONATEL SN (SNTS)	4 150	3,75 %	58,88 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	1 295	3,19 %	-9,44 %
BICI CI (BICC)	32 900	2,81 %	69,20 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 595	-7,27 %	50,47 %
AFRICA GLOBAL LOGISTICS CI (SDSC)	2 730	-6,83 %	80,20 %
BERNABE CI (BNBC)	1 795	-5,28 %	27,30 %
PALM CI (PALC)	7 600	-5,00 %	-6,17 %
CIE CI (CIEC)	4 950	-4,81 %	109,75 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	194,97	0,13 %	35,16 %	150 211	968 895 855	13,94
BRVM-PRINCIPAL (**)	36	363,20	-0,55 %	66,87 %	807 381	609 977 541	21,25

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM – COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	48	210,31	0,22 %	57,96 %	957 592	1 578 873 396	16,93

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	144,77	2,00 %	52,55 %	108 263	448 649 575	13,85
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	171,53	1,67 %	-0,86 %	22 309	47 546 375	38,03
BRVM - SERVICES FINANCIERS	17	237,91	-0,92 %	63,11 %	714 932	653 874 261	16,01
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	260,22	0,26 %	20,43 %	79 428	307 168 295	12,53
BRVM - INDUSTRIELS	6	200,90	-3,63 %	51,82 %	10 768	23 645 975	133,61
BRVM - ENERGIE	4	164,33	-1,18 %	48,17 %	14 462	55 485 335	18,09
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	222,82	-3,92 %	110,41 %	7 430	42 503 580	20,47

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	16,93
Taux de rendement moyen du marché	6,75
Taux de rentabilité moyen du marché	6,12
Nombre de sociétés cotées	48
Nombre de lignes obligataires	210
Volume moyen annuel par séance	1 923 867,00
Valeur moyenne annuelle par séance	3 073 463 636,89

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	29,70
Ratio moyen de satisfaction	54,25
Ratio moyen de tendance	182,65
Ratio moyen de couverture	54,75
Taux de rotation moyen du marché	0,09
Prime de risque du marché	0,16
Nombre de SGI participantes	37

Aérien

L'avion électrique du chinois Comac a effectué son premier vol avec équipage

L'avion électrique de Comac, le CE-25A, capable de transporter 19 personnes, vient d'effectuer son premier vol, reflétant les ambitions du pays en matière d'aviation décarbonée. Cette première pour la Chine, permise par les avancées issues du secteur automobile, souligne l'impressionnant rattrapage du pays par rapport aux projets européens et américains équivalents.

Moins de deux semaines après avoir été entrapercu pour la première fois sur le tarmac, le CE-25A a été filmé en plein vol. Cet appareil 100% électrique de 19 places, développé par l'avionneur Comac, a effectué son premier vol samedi 14 novembre à Binzhou, dans la province du Shandong, dans l'est du pays, d'après l'Administration chinoise de l'aviation civile (CAAC). De quoi marquer un jalon historique pour l'aviation chinoise sur le segment des appareils de 19 places, soulignant en creux le fulgurant rattrapage par rapport aux projets équivalents engagés depuis plusieurs années sur le Vieux continent. Pour l'heure, aucun avion 100% électrique de cette envergure n'a en effet volé en Europe. «Cela fait un moment que l'on prévient de la montée en puissance de la Chine en matière d'aviation électrique, le fait de voir cet avion voler



● *"Force est de constater que la Chine et les Etats-Unis avancent avec des calendriers agressifs." Ici le modèle du chinois Comac, le CE-25A.*

prouve les ambitions du pays qui accélère fort», confie à la Tribune Jérémy Caussade, le patron du français Aura Aero. L'entreprise toulousaine porte le projet d'un avion régional hybride électrique de 19 places, dénommé ERA, seul équivalent du CE-25A en Europe qui doit faire son premier vol en 2027. Et le dirigeant de poursuivre: «charge à nous d'avoir une réaction d'orgueil. Cet avion, on peut le faire, et dans la mesure où on a les moyens de le faire, nous répondrons présent.» La première photographie du CE-25A avait fuité sur le réseau social Weibo tout début novembre, laissant voir les dix moteurs électriques de l'appareil répartis sur la voilure. Une image qui n'avait alors pas suscité de réactions officielles. Son premier vol a en revanche été commenté en détails par la CAAC ainsi que Comac. L'engin, d'une masse maximale au décollage de 10 tonnes, transportait deux pilotes et un ingénieur d'essais. « L'appareil a fonctionné normalement et tous les indicateurs de performance ont répondu aux attentes », a sobrement commenté Comac.

Avec latribune.fr

Du Manitoba à Zurich

Un éminent juriste laisse une montagne de dettes sur son passage

Auréolé d'une carrière impressionnante, un expert en droit condamné au Canada a fui en Europe et séjourné en Suisse, où il a accumulé les poursuites.

Jonathan Black-Branch avait tout pour lui: un doctorat en droit, une carrière brillante dans les plus grandes universités anglo-saxonnes et des publications de renom dans le domaine de la non-prolifération des armes nucléaires. Ce Britannique, aujourd'hui âgé de 64 ans, avait même reçu une décoration de la reine Élisabeth II pour ses services rendus à la communauté. Mais son parcours a pris une autre tournure en 2020. Engagé dès 2016 en qualité de doyen par l'Université de Winnipeg, au Canada, ce spécialiste du droit bancaire a fait l'objet d'un signalement pour atteinte à la probité. Cinq mois d'enquête plus tard, les investigations internes concluent à des irrégularités portant sur 680'000 dollars canadiens, soit près de 400'000 francs. Avec cet argent, Jonathan Black-Branch se payait des repas et des nuits d'hôtel luxueux. Il finançait aussi illégalement des formations professionnelles dans de grandes universités comme Yale ou Harvard. Chaque fois, il parvenait à contourner les règlements sur les notes de frais. Il est radié du barreau au Canada en février 2024, puis de celui de Londres. En 2025, la justice du Manitoba lui ordonne de restituer les montants réclamés par l'université. Mais le



● *Jonathan Black-Branch doit répondre de fraude au Canada. Université du Manitoba*

Britannique a déjà fui en Europe. Selon Radio Canada, le juriste en cavale s'est rendu sur les rives du lac de Zurich. Il a acquis plusieurs biens immobiliers dans la région et, en décembre 2023, aurait même tenté d'obtenir la nationalité suisse dans la commune de Gachnang (TG). La même année, les dettes commencent à s'accumuler. Les poursuites porteraient sur 3,39 millions de francs, principalement en raison de contrats hypothécaires résiliés par les banques ou d'impôts impayés. Jonathan Black-Branch a finalement été arrêté à Neuilly-sur-Seine, près de Paris, en avril 2026. La justice française vient d'autoriser son extradition vers le Canada. Mais le juriste peut encore faire appel contre cette décision. Il y a des joueurs qui doivent se contenter de quelques euros à l'EuroMillions. Et puis il y a ceux qui voient leur vie basculer en un seul tirage! Mardi soir, un heureux gagnant a décroché le jackpot de la célèbre loterie européenne, empochant la somme astronomique de 141'899'445 euros, soit près de 142 millions.

Deux autres joueurs deviennent riches

Deux autres participants sont également passés tout près du jackpot. Ils avaient trouvé les cinq bons numéros, mais une seule des deux étoiles. Ils repartent chacun avec un peu plus de 369'000 euros. Une somme qui devrait tout de même leur permettre de se faire plaisir. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois cette année que l'EuroMillions fait un heureux multimillionnaire. En septembre dernier, un joueur britannique avait remporté à lui seul la coquette somme de 130 millions d'euros. Pour rappel, les chances de décrocher le gros lot avec une grille simple sont d'environ une sur 140 millions. Après ce nouveau jackpot remporté en Espagne, les compteurs repartent à zéro. Lors du prochain tirage, prévu vendredi 13 novembre, 17 millions d'euros seront mis en jeu. Une date qui portera peut-être chance à certains joueurs superstitieux.

Avec lematin.ch

États-Unis

Trump veut le patron d'Apple à la tête de Nvidia

«Une légende remplace une légende», a écrit le président américain, disant son souhait de voir Tim Cook remplacer Jensen Huang.

Donald Trump a appelé jeudi à désigner Tim Cook, président du conseil d'administration d'Apple, à la tête de Nvidia en remplacement de Jensen Huang, débarqué après des révélations sur ses liaisons, dont une avec une femme soupçonnée d'espionnage au profit de la Chine. «Maintenant que le patron de Nvidia Jensen Huang, qui a fait un boulot fantastique, a démissionné, il n'y a qu'un homme pour prendre sa place – Tim Cook d'Apple. Une légende remplace une légende», a écrit sur Truth Social le président américain, qui entretient de très bonnes relations avec ces deux hommes. La décision finale appartient au conseil d'administration du géant des puces, qui a choisi de confier l'intérim



● *Selon le locataire de la Maison-Blanche, il «n'y a qu'un homme pour prendre la place» de Jensen Huang, et c'est im Cook, président du conseil d'administration d'Apple. AFP*

à la directrice financière, Colette Kress. Donald Trump a, depuis son retour à la Maison-Blanche, entretenu de très bonnes relations avec le fondateur de Nvidia, allant jusqu'à l'inviter à bord de son avion pour un voyage vers la Chine. Face aux révélations sur les liaisons de Jensen Huang, le président américain s'est montré compatissant, estimant que l'Américano-Taïwanais «souffrait» beaucoup.

Dans les bonnes grâces de Trump

Le flou persiste sur la connaissance qu'avait Donald Trump de la relation extraconjugale que Jensen Huang entretenait avec Alice Huang, une cadre d'entreprise chinoise soupçonnée d'être une espionne à la solde de Pékin, ce que la Chine dément catégoriquement. Selon le «New York Times», Donald Trump avait été informé des soupçons entourant l'ex-patron de Nvidia l'an dernier et le secrétaire d'État Marco Rubio les lui a confirmés en mai.

Avec lematin.ch

Affaire Nvidia

Sexe, espionnage : Alice Huan, l'énigme au cœur du scandale

Celle qui est à l'origine de la chute de Jensen Huang est un «fantôme», il est presque impossible de déterminer où elle vit, où elle travaille, quand elle est née.

Implantée au cœur du quartier d'affaires de Singapour, l'entreprise Megaspeed brasse des milliards de dollars dans le secteur des puces pour l'IA. Pourtant, ses locaux sont vides et le voisinage ne témoigne d'aucune allée et venue depuis des mois. Alice Huang, ancienne directrice de Megaspeed, est soupçonnée par le renseignement américain d'être une espionne à la solde de Pékin et d'avoir eu une relation avec Jensen Huang, le désormais ex-patron de Nvidia – premier concepteur mondial de puces pour



● *Alice Huang et le désormais ex-patron de Nvidia Jensen Huang, su r une image de mai 2025. AFP*

l'intelligence artificielle – afin de lui soutirer des secrets d'entreprise. Un halo de mystère entoure la vie d'Alice Huang, rendant presque impossible de déterminer où elle vit, où elle travaille, quand elle est née.

Avec lematin.ch

« Faites payer les pollueurs »

A la COP31, la justice climatique se fait entendre

Des appels empreints d'émotion en faveur de la justice climatique aux négociations cruciales portant sur des milliards de dollars, le financement a dominé les débats de la COP31, vendredi, à Antalya, en Turquie.

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a dénoncé un système financier international qui laisse les pays les plus vulnérables s'enfoncer dans la dette, alors qu'ils sont souvent les moins responsables du réchauffement climatique. Il a notamment appelé à taxer les profits exceptionnels des entreprises du secteur des énergies fossiles. Dans les couloirs du sommet, des militants brandissaient des pancartes réclamant que « les pollueurs paient ». D'autres, déguisés en chefs cuisiniers, proposaient une recette pour l'action climatique dont l'ingrédient secret serait l'annulation de la dette. Derrière ces revendications, une même colère : celle des populations qui subissent de plein fouet les conséquences d'une crise à laquelle elles ont peu contribué.



● *© ONU Info/ Laura Quinones « Faites payer les pollueurs ! », peut-on lire sur une pancarte à la Conférence des Nations Unies sur le climat à Antalya, en Turquie.*

Évoquant le lac Tchad, où la sécheresse et les fluctuations du niveau de l'eau ont dévasté des communautés et provoqué des déplacements de population, un militant nigérian a notamment dénoncé le coût exorbitant des emprunts auxquels son pays doit recourir pour faire face aux impacts climatiques, comparé à celui des pays riches.

Le piège de la dette

Le financement climatique est également entravé par les lourdeurs administratives et les inégalités du système financier international, a souligné M. Guterres. Il appelle à réformer des institutions conçues au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans lesquelles les pays en développement avaient peu de poids. Une réforme permettrait notamment de mobiliser davantage de ressources : chaque dollar investi dans le capital d'une banque de développement pourrait générer huit à dix dollars de financement, selon le Secrétaire général. Pour des millions d'agriculteurs, les financements climatiques peuvent faire la différence entre la capacité de s'adapter à un climat de plus en plus hostile et la perte de leurs moyens de subsistance à la première catastrophe. Pourtant, seuls 5 % environ des financements du développement liés au climat sont consacrés à l'agriculture, une proportion qui ne cesse de diminuer, déplore Kaveh Zahedi, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans un entretien avec ONU Info.

Une assurance pour rebondir

Même les communautés les mieux préparées ne sont pas à l'abri des catastrophes. Lorsqu'un cyclone détruit les cultures d'un agriculteur aux Fidji, par exemple, les récoltes disparaissent, mais les factures continuent de s'accumuler. Quant à la prochaine récolte, il faudra parfois attendre plusieurs mois. Dans ces circonstances, la rapidité de l'aide financière est déterminante. C'est tout l'intérêt de l'assurance dite « paramétrique », un mécanisme innovant qui permet de déclencher automatiquement des indemnisations dès que certains seuils prédéfinis sont atteints, comme une vitesse de vent ou un niveau de précipitations. Les agriculteurs peuvent ainsi recevoir rapidement des fonds, sans attendre les longues procédures habituelles d'évaluation des dégâts.

Un investissement rentable

Au-delà de la protection contre les catastrophes, la transition climatique peut aussi générer des économies et renforcer la résilience des communautés. « L'action climatique constitue un bon investissement ; elle est rentable », affirme à ONU Info Hunter Lovins, fondatrice de l'ONG Natural Capitalism Solutions. Alors que les prix des carburants flambent aux États-Unis, elle cite l'exemple de sa propre voiture électrique, rechargée grâce aux panneaux solaires installés chez elle. Une manière de réduire à la fois les dépenses énergétiques et la dépendance aux fluctuations des cours du pétrole. Elle a également pu mesurer concrètement les avantages de cette autonomie énergétique lors d'inondations dans sa communauté, dans le Colorado. Alors que les routes étaient coupées et que ses voisins étaient privés d'électricité pendant plus d'une semaine, sa maison, alimentée à l'énergie solaire, a continué de fonctionner. Certains voisins sont même venus y entreposer leurs produits surgelés.

Avec news.un.org

HOROSCOPE finance

Bélier Une affaire immobilière intéressante devrait se présenter aujourd'hui. Si vous êtes à la recherche d'un logement digne de vos rêves, vous pouvez envisager d'emménager bientôt. Ne laissez pas cette occasion vous passer sous le nez.

Taureau Tous les natifs du signe qui ont dernièrement du mal à boucler leur budget devraient commencer à souffler. Quelques-uns d'entre vous auront encore un peu de mal à retrouver l'équilibre ; mais pour la plupart, les temps seront beaucoup plus faciles. Tâchez malgré tout de rester raisonnable et de ne pas dépenser plus que ce que vous avez : autant les astres évitent de vous compliquer la vie, autant aucune planète ne viendra à votre secours si vous vous mettez dans une situation critique.

Gémeaux Avec cette configuration astrale à nette domination uranienne, le pronostic est fort bon en ce qui concerne les placements et les obligations. Les natifs du signe seront bien inspirés dans leurs transactions. L'on pourrait même ajouter qu'ils bénéficieront d'une chance aux jeux de hasard plus grande qu'à l'habitude.

Cancer Très bonne journée pour organiser quelques discussions au sujet de vos finances, et de vos placements si vous en avez. Méditez les conseils qu'on vous donnera et suivez-les. De bonnes affaires sont possibles actuellement.

Lion Journée faste sur le plan financier. Vénus en bel aspect aura tendance à vous faire des cadeaux. Certes, elle n'est pas très puissante, et vous ne devez donc pas vous attendre à gagner le jackpot. Mais une prime imprévue ou une plus-value inattendue pourront arriver à point pour vous permettre de vous faire plaisir ou de gâter vos proches.

Vierge Vous serez tenté de prendre de gros risques pour forcer la chance. Mauvais calcul : les astres ne verront pas d'un bon oeil une telle témérité en ce moment. Méfiez-vous plus que jamais du jeu et des investissements spéculatifs.

Balance Journée placée sous le signe de la chance. Une rentrée d'argent significative ou une prime quelconque ne sera pas impossible. Consultez votre nombre de chance du jour. Si votre métier concerne la joaillerie, attention à un vol ou une escroquerie !

Scorpion Prenez vos dispositions pour gérer avec rigueur l'évolution de vos finances. Attention aux solutions apparemment faciles mais plus ou moins en marge de la légalité. Soyez très prudent dans vos relations avec le fisc car il ne vous fera jamais de cadeau.

Sagittaire Journée de chance pour tous les natifs, à condition de savoir et de vouloir utiliser les atouts qu'ils possèdent. Un succès financier spectaculaire est possible dans les domaines de l'art, des antiquités ou de l'immobilier.

Capricorne Vous verrez loin en matière financière ! Eh oui, vous élaborerez une stratégie à long terme afin de consolider progressivement votre situation matérielle, grâce à d'habiles placements. Voilà qui devrait donner d'excellents résultats. De plus, vous serez en mesure d'effectuer des transactions profitables.

Verseau Méfiez-vous de l'imprévoyance ! Surveillez de très près vos comptes et vérifiez que vous avez bien payé vos impôts et autres charges. Sans quoi, vous pourriez recevoir une grosse tuile sur la tête, car les astres ne vous feront pas de cadeau.

Poisson Voilà une journée de chance sur le plan financier, où votre habileté et votre sens critique vous permettront d'agir d'une manière beaucoup plus rentable que d'habitude. Les finances seront plus solides, et vous aurez un flair pour rentabiliser vos bénéfices.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : Agoè Assiyéyé non loin de la Poste
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)
Administrateur Délégué
Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)
Directeur de Publication
TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)
Rédacteur en Chef
Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)
Rédacteurs
Hélène MARTELOT
Nicole ESSO
Vivien ATAKPABEM
Wilson LAWSON
Directeur Commercial
Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)
Correcteur
Michel Yao AYEVA
Graphiste
A.Koffivi. AMOUZOUKPE

CHEZ VOUS TOGO

VOTRE AGENCE DE COMMUNICATION

Editeur de **L'Economiste du Togo**

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo . REC N° 0650/07/09/22/HAAC

- NOS SERVICES -


IMPRESSION



CARTE DE VISITE



ETIQUETTES



BÂCHE, VYNIL


DECOUPE


PRINT CASQUETTE



BROCHURE


FACTURIER



CALENDRIER



FLYERS A4,A5....



CATALOGUE


PRINT T-SHIRT

Togo CHEZ VOUS

AGOE ASSIYEYE NON LOIN DE LA POSTE

97190623 / 97787907
92109353 / 91198753

Site: www.leconomistedutogo.tg
Email: contact@leconomistedutogo.tg
Siège: Agoè Assiyéyé non loin de la poste

... L'économiste du Togo, le journal des décideurs ...

Ogou / COOPEC Novissi

Kokou Akakpo élu président du conseil d'administration

M. Kokou Akakpo a été élu président du Conseil d'administration (CA) de la société coopérative NOVISSI à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire le dimanche 15 novembre à Atakpamé.



Cette assemblée a été organisée pour se conformer aux exigences de la loi du 24 mars 2026 portant réglementation de la microfinance en République togolaise. Les travaux ont essentiellement porté sur les présentations, entre autres de la souscription et de la libération intégrale du capital social établi à 311.544.000 FCFA, l'examen et l'adoption de la décision de transformation de la COOPEC NOVISSI en société coopérative avec conseil d'administration (COOP-CA), ainsi que l'examen et l'adoption des nouveaux statuts de l'institution. Les coopérateurs ont aussi passé à l'élection du président et du vice-président du conseil d'administration ainsi qu'à l'approbation des différentes résolutions. À l'issue des travaux, M. Akakpo Kokou a été élu président du CA. Il dirige un nouveau bureau exécutif de sept membres dont deux femmes. Le nouveau président élu, a exprimé sa gratitude aux coopérateurs pour la confiance placée en lui. Il a insisté sur l'impératif de conjuguer rigueur, transparence et esprit coopératif afin que les résolutions adoptées servent au mieux les intérêts de l'ensemble des coopérateurs. M. Akakpo a appelé à la mobilisation générale pour relever les défis futurs dans un climat de sérénité et de fraternité. Le directeur des finances et du patrimoine de la FUCEC TOGO, Kossi Kokou Ngonou a salué la mobilisation des participants et a insisté sur l'importance de cette assemblée qui marque une étape déterminante dans l'évolution institutionnelle du réseau. Il a réitéré l'accompagnement technique, la solidarité institutionnelle et l'encadrement du réseau FUCEC TOGO pour garantir la stabilité et le développement harmonieux de la coopérative. La représentante du préfet de l'Ogou, Mme Sena Akuessi, a souligné que les institutions de microfinance jouent un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Elle a rassuré de la disponibilité des autorités de la préfecture à soutenir les initiatives de développement de la coopérative.

ATOP/KKT/MD/BV

Doufelgou / Prévention des maladies à potentiel épidémique

Les leaders communautaires mobilisés

Niamtougou, 14 nov. (ATOP) – Les membres du comité local d'organisation (CLO), les chefs traditionnels et les responsables des formations sanitaires de Doufelgou ont été informés et sensibilisés sur les signes d'alerte et les mesures de prévention des maladies à potentiel épidémique (MPE), le vendredi 13 novembre à Niamtougou.



La rencontre est initiée par le ministère en charge de la Santé. Elle vise à renforcer les connaissances de ces différents acteurs sur les moyens de prévention et de lutte contre ces maladies, notamment la méningite, la rougeole, le choléra, la fièvre Lassa et la maladie à virus Ebola, susceptibles de provoquer de graves flambées épidémiques au sein des communautés, particulièrement en saison sèche. Les échanges ont permis aux participants de mieux connaître les principaux signes cliniques de ces maladies, notamment la fièvre brutale, la fatigue intense, les maux de tête, la raideur de la nuque dans le cas de la méningite, ainsi que les troubles digestifs. Les manifestations hémorragiques, telles que les saignements du nez et des oreilles, le sang dans les selles ou les vomissements, ont également été évoquées, de même que les différents modes de transmission. Les participants ont, par ailleurs, été entretenus sur les mesures de prévention individuelles et collectives. Il s'agit notamment du lavage régulier des mains à l'eau et au savon, du port du masque, de l'adoption des gestes barrières, de la vaccination lorsque celle-ci est indiquée, de l'assainissement des lieux publics et de la sensibilisation permanente des populations. La reconnaissance rapide des symptômes et le signalement précoce des cas suspects, ainsi que le renforcement de la surveillance aux frontières à l'approche des fêtes de fin d'année, ont également été soulignés. Le préfet de Doufelgou, Col. Aziaba Ayi Sessi, a indiqué que cette rencontre constitue un cadre approprié pour renforcer la surveillance communautaire, favoriser la détection précoce des cas suspects et préciser le rôle de chaque acteur dans la riposte. Il a insisté sur la nécessité de promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène individuelle et collective afin de préserver la santé des populations. Le préfet a invité les chefs traditionnels et religieux à relayer les informations reçues auprès de leurs communautés. Il a également exhorté les enseignants et les parents à inculquer aux enfants les bonnes habitudes d'hygiène, notamment le lavage des mains au savon, l'utilisation des latrines et la consommation d'eau potable. Aux agents de santé communautaire, Col. Aziaba a recommandé une vigilance accrue et le signalement sans délai de tout cas suspect, sans stigmatisation des malades. Il a enfin appelé les populations à faire confiance aux services de santé, à respecter les recommandations vaccinales et à éviter l'automédication ainsi que la propagation de fausses informations sur les réseaux sociaux.

Avec ATOP/SG/TAL/BA

Amou

Le chef du canton d'Ouma Oluke Agouma III confirmé dans ses fonctions

Le décret entérinant la désignation coutumière de Olukè Bertin Nayo Agouma III en qualité de chef du canton de Ouma, dans la commune Amou 1 lui a été remis le samedi 14 novembre à Amlamé.



Cet évènement a été rythmé par des rites d'intronisation ancestraux, les prestations d'allégeance des chefs de villages envers le nouveau dépositaire des us et coutumes, la sortie officielle du récipiendaire, la remise de décret et des couleurs nationales. Le gouverneur de la région des Plateaux, Général de Brigade Dadja Maganawé, a invité le nouveau chef à imprimer à son commandement une marque d'écoute, de rassemblement et d'abnégation. Il a insisté sur la place stratégique qu'occupe l'autorité traditionnelle, tout en lui rappelant son rôle dans la préservation de la paix, l'affermissement de la cohésion sociale et l'impulsion du développement local. Le gouverneur a demandé aux populations de soutenir sans réserve leur nouveau chef, tout en privilégiant le dialogue et la voie pacifique pour le règlement des différends. « La collaboration entre les autorités traditionnelles, administratives et locales demeure essentielle pour répondre aux préoccupations des populations », a-t-il souligné. Le nouveau chef de canton a témoigné sa reconnaissance aux autorités pour la confiance placée en sa personne. Il a pris l'engagement d'œuvrer comme un dirigeant intègre, résolument à l'écoute de l'ensemble de ses administrés, par-delà les sensibilités politiques, religieuses ou les origines sociologiques. Olukè Agouma III a invité ses administrés à transcender les divergences, à placer l'intérêt général au premier plan et à s'investir activement pour faire de Ouma, un canton prospère et apaisé. « Aucun développement durable ne peut se réaliser sans la participation et l'engagement de toutes les composantes de la communauté. Je souhaite que cette reconnaissance constitue le socle d'un nouveau départ marqué par le dialogue, le pardon et la réconciliation», a-t-il déclaré.

Avec ATOP/AY/KKT/BA

Brésil

La réponse de Carlo Ancelotti à ceux qui réclament sa tête

Sélectionneur du Brésil depuis environ un an, Carlo Ancelotti n'a pas connu des résultats très positifs. Critiqué, le coach italien a répondu à la vindicte de certains.

Un passage pour le moins décevant pour le moment. Nommé sélectionneur du Brésil en mai 2025, Carlo Ancelotti (67 ans) n'impressionne pas.

Le technicien italien dont le contrat court jusqu'en juin 2030 n'a remporté que 12 rencontres sur 21 pour 4 matches nuls et 5 défaites. Un bilan assez mitigé avec en point d'orgue cette élimination contre la Norvège en huitième de finale de la Coupe du Monde 2026. Désormais tourné vers la Copa América 2028 et la Coupe du Monde 2030, le Brésil opère donc une refonte en vue de ces échéances. Et pour le moment, les résultats ne suivent pas. Depuis le Mondial, le Brésil a été accroché par l'Australie (1-1) avant de remporter la deuxième manche contre les Socceroos dans la douleur (4-2).

Il y a également eu une victoire 4-0 contre l'Inde, un adversaire très faible. Sur cette trêve internationale de novembre, le Brésil a chuté contre le Japon (3-2). Une nouvelle désillusion qui est mal passée au pays. Certains ont réclamé la tête de l'ancien coach du Real Madrid à l'instar de Romário : ***«débarrassez-vous d'Ancelotti ! On ne plaisante pas avec le maillot de la Seleção. On ne peut pas se permettre de gâcher une autre Coupe du Monde. il n'a pas compris la dynamique d'une équipe nationale et, surtout, il n'a pas compris ce que représentent le football brésilien et le maillot vert et or. Il est grand temps que ça change. Au revoir !»***

Avec footmercato.net


IMPERIAL
SODA WATER
LES BULLES QUI NOUS RASSEMBLENT.
L'eau pétillante du Togo
ATAKPAMÉ
ANEHO
*Prix de vente détail conseillé • Pratiquez une activité physique régulière Format disponible 50cl
EAU GAZEUSE, LÉGÈRE ET RAFRAÎCHISSANTE
250* FCFA
BOUTEILLE
50 CL
BB LOMÉ S.A